

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le *Journal de Monaco* a, dans son dernier numéro, donné les résultats du Concours International de musique (section d'opéra et drame lyrique) organisé, il y a deux ans, par l'éditeur Gabriel Astruc, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert de Monaco, de M. Henry Deutsch (de la Meurthe) et de la Société des grandes auditions musicales, dont la présidente est M^{me} la comtesse Greffulhe. Voici les noms des lauréats qui sont aujourd'hui connus :

La partition intitulée *Penticosa*, qui a obtenu un prix de 10.000 francs, est du compositeur Louis Lambert (livret de MM. Adenis et G. Hartmann).

Les auteurs des cinq partitions suivantes ont reçu chacune une allocation de 4.000 francs :

Retour, paroles et musique de M. Max d'Ollone;
Anna Dea, du compositeur Jules Bouval, sur un livret de MM. Georges de Lys et Paul Hugonet;

Aubeline, d'Edmond Missa, sur un livret d'Henri Cain et Paul Grivollet;

Pia, compositeur Henri Maréchal, librettistes Emile Gebhard et Paul Milliet;

La Dubarry, musique de Ezio Camussi, livret de M. Galisciani, traduit par Paul Milliet.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Le programme de l'Exposition et des courses de canots automobiles vient d'être arrêté et publié par M. Blanc, président, et M. Prade, secrétaire du Comité de ce meeting.

M. Prade fait précéder la publication du programme des réflexions suivantes :

Pour la sixième année, ce qui lui donne peut-être aujourd'hui le record de l'ancienneté dans les meetings de sports, en dehors du sport hippique, le meeting de Monaco va se disputer en avril prochain.

Le meeting est toujours doté des 100.000 francs de prix dus à la générosité infatigable de l'International Sporting Club de Monaco, dont le président est, on le sait, M. Camille Blanc.

On trouvera cette année un certain changement dans le programme du meeting.

D'abord, l'application du nouveau règlement voté au Congrès de Paris et qui est, comme nous l'avons déjà dit, l'ancien règlement de Monaco, complété sur certains points, et notamment au sujet des poids des coques de croiseurs.

On sait qu'autrefois, au début du meeting, il n'était imposé aux bateaux dits croiseurs que certaines dimensions. Puis on leur a imposé l'année dernière un poids de coque minimum, poids fixe par série. Cette année, complétant la pensée première de façon fort heureuse, on a fixé dans chaque série un poids proportionnel à l'alésage du moteur.

Mais la grande création de cette année, c'est celle du Grand Prix international réservé aux racers, sur un programme analogue à celui qui fut le programme de la Coupe Gordon Bennett pour les voitures, et qui va faire de cette belle

bataille sur l'eau un véritable championnat des nations.

La gloire seule d'être déclaré tenant d'un pays sera déjà par elle-même un des plus puissants excitants de cette idée sportive, et si, comme il est probable, comme il est certain, quatre ou cinq nations, six peut-être, se mettent en ligne dans la finale, il n'est pas un sportsman qui ne vibrera en voyant passer son pavillon national dans cette lutte pour le record de la vitesse sur les flots.

Laissons d'ailleurs aujourd'hui la parole aux chiffres, ils sont assez éloquents par eux-mêmes, et nous reviendrons en détail sur chaque point de ce magnifique meeting qui semble bien avoir atteint aujourd'hui sa forme définitive.

Rappelons aussi que les canots construits pour ce prochain meeting seront qualifiés d'office pour toutes les épreuves à disputer pendant deux ans dans tous les pays d'Europe, aucun autre règlement ne pouvant être appliqué d'après les décisions du Congrès international.

Un canot construit pour Monaco a donc aujourd'hui une valeur intrinsèque et, s'il est bien construit, il peut pendant deux années être imbattable dans toute l'Europe, dans toutes les courses internationales.

C'est là, pour l'industrie du canot automobile, une sécurité merveilleuse. On s'est plaint assez longtemps, et à juste titre, de la diversité des règlements, de l'impossibilité de voir s'établir une entente profitable à tous; voilà, réunis par un programme doté de façon royale, les canots du monde qui peuvent se disputer la palme de la vitesse dans la baie splendide de Monaco.

AVIS D'ENQUÊTE.

Le Maire de la Ville de Monaco a l'honneur de prévenir les propriétaires de la Principauté que le *nouveau plan cadastral*, qui vient d'être révisé par les soins de la Direction des Travaux publics, sera soumis à une enquête administrative ouverte à l'Hôtel du Gouvernement, salle du Conseil d'Etat, où les nouveaux plans seront déposés du 10 août au 1^{er} décembre 1908.

Les propriétaires sont instamment priés d'en prendre connaissance et de signaler à M. Izard, commissaire enquêteur, les erreurs ou les inexactitudes qu'ils pourraient y constater dans la configuration de leurs immeubles.

A cet effet, les plans et les états de sections seront mis à leur disposition, pendant cette période, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin (salle du Conseil d'Etat).

Monaco, le 3 août 1908.

Le Maire, Cher DE LOTH.

L'Océanographie

Les profondeurs de la mer.

Sous la signature de M. Alphonse Berget, docteur ès-sciences, chargé de conférences à la Faculté des Sciences et professeur d'Océanographie Physique à l'Institut Océanographique, le *Figaro* commence la publication d'une série d'articles relatifs à la science des profondeurs de la mer.

L'objet de cette étude et la qualité de son

auteur lui donnent un double intérêt aux yeux des lecteurs du *Journal de Monaco* qui seront vraisemblablement heureux d'en trouver ici la reproduction :

Les géographies élémentaires nous ont, à tous, appris ceci : « La Terre est ronde et la mer recouvre les trois quarts de sa surface ».

Si la logique seule présidait à la rédaction des programmes de l'enseignement, l'étude de la mer serait, dans la géographie générale, prépondérante au premier chef. Sur sa vaste surface, en effet, s'établissent les grands mouvements de l'atmosphère dont les terres ne reçoivent que les conséquences; l'élément liquide qui la constitue lui permet d'obéir librement aux lois de l'attraction centrale et de la force centrifuge créée par la rotation de notre globe, et, par conséquent, sa surface est la surface géométrique de la Terre; dans son sein la vie prend des proportions inattendues; elle abrite les plus grands parmi les êtres vivants; les animaux qui la peuplent entrent pour une part considérable dans la nourriture des hommes; elle est la route libre entre les continents les plus éloignés; elle fournit à l'industrie le sel et mille autres produits; la force de ses vagues et de ses marées, la « houille blanche » va bientôt remplacer la houille noire et porter, sur un fil électrique, l'énergie au sein des continents. Donc, pour tout cela et d'autres raisons encore, en vertu de cette inexorable loi des majorités à laquelle, pas plus que les corps élus, les continents ne peuvent se soustraire, la science de la mer, « l'Océanographie », en un mot, devrait avoir une place dominante dans l'enseignement en général, et surtout dans l'enseignement supérieur.

Et cependant cette science est de création récente : si les premières données en furent fournies par Aimé, vers 1840, ses premiers grands chapitres sont dus à l'Américain Maury qui, du premier coup, par l'étude du Gulf-Stream et du régime des alizés, eut, au milieu du dix-neuvième siècle, la gloire de montrer le lien étroit qui unit l'océanographie physique et la météorologie générale. Puis, il y a trente-cinq ans, vint la mémorable campagne du navire de l'Amirauté anglaise, le *Challenger*, dont les savants découvrirent et étudièrent les êtres qui vivent dans les grandes profondeurs : la route était ouverte, l'océanographie était créée, avec toutes ses branches fondamentales, océanographie physique, zoologie océanique, physiologie des animaux marins. Elle a marché, depuis lors, et marché vite, dans tous les pays civilisés.

Même en France, me demanderez-vous? Ici il faut faire une confession. Sauf une expédition de deux navires de l'Etat — de deux « vieux » navires, le *Travailleur* et le *Talisman* — la France est restée en arrière. En vain quelques savants, au premier rang desquels il faut citer M. Thoulet, professeur de géologie à l'Université de Nancy, s'efforçaient de vulgariser par la plume et par la parole les choses de la mer : l'enseignement supérieur les ignorait, et, alors que dans toutes les nations civilisées des Instituts océanographiques recevaient dans leurs amphithéâtres de nombreux étudiants et abritaient dans leurs laboratoires des pléiades de chercheurs, la France n'avait, en dehors de quelques laboratoires maritimes dépendant de certaines universités, aucun établissement consacré à l'enseignement supérieur de la science de l'Océan.

Mais, tout à coup, une grande voix s'est fait entendre : celle de S. A. S. Albert I^{er}, prince de Monaco. Depuis trente ans ce savant navigateur travaillait dans le recueillement ; depuis trente ans les navires qu'il commandait sillonnaient les mers, en scrutaient les profondeurs, en étudiaient les courants, en inventoriaient les êtres. Quand il eut réuni dans un magnifique musée, à Monaco, les richesses qu'il avait recueillies, il pensa qu'il était temps d'augmenter la portée de son œuvre, de faire connaître à tous la science à laquelle il avait consacré sa fortune, son intelligence, son activité et qui lui devait, en même temps que des méthodes nouvelles d'investigation, des résultats décisifs. Il créa d'abord à Paris des conférences du soir pour voir si le grand public répondrait à son appel : il y répondit au delà des espérances du Prince. Dès lors, celui-ci n'hésita plus et, dans un geste d'une libéralité grandiose, il fonda l'Institut océanographique dont il fit hommage à la France. En ce moment même, les maçons sont à l'œuvre pour l'édifier.

Qu'est-ce donc que cette science océanographique qui inspire de si beaux dévouements, et qui passionne tant de chercheurs ? C'est ce que, dans quelques articles, j'essayerai d'exposer aux lecteurs. D'ailleurs, je crois que ce sera, pour eux, de la science d'actualité, car beaucoup sont au bord de la mer, et liront avec plaisir, je l'espère, ce qui concerne leur villégiature de prédilection.

Quand on regarde l'Océan, la notion d'infini arrive très vite à l'esprit : cet horizon sans bornes apparentes, derrière lequel il y a encore des vagues et encore un horizon, est bien fait pour supprimer la notion de limite. Et, par une généralisation bien naturelle, l'homme a appliqué aux profondeurs les déductions de son imagination relativement à l'étendue.

Les profondeurs océaniques, pendant longtemps, furent considérées comme immenses, défiant toute mesure, et l'idée de mer impliquait celle d'abîme. Cette notion d'abîme fut d'ailleurs confirmée par les premières tentatives de sondages profonds faites par les premiers navigateurs, entre autres par Colomb et par Magellan, qui ne trouvèrent pas le fond, même après avoir « filé » des longueurs considérables de « ligne ».

Mais, aujourd'hui que le sondage précis est devenu une opération qui, bien que longue et délicate, n'en est pas moins l'opération fondamentale de l'océanographie, on sait à quoi s'en tenir, et si la mer présente, en certains endroits, des « creux » considérables, on en peut toujours trouver le fond en ayant le temps, les instruments et l'habileté nécessaires.

Disons tout de suite que la plus grande profondeur mesurée dans l'Océan est de *neuf mille six cent trente-six mètres*, dans l'ouest du Pacifique, entre les îles Mariannes et les îles Carolines. Plus au sud de ce même Océan, au voisinage des îles Tonga et des îles Kermadec, la sonde a dépassé trois fois la côte de 9,000 mètres, et l'on a trouvé, en trois points assez voisins, des profondeurs dont la plus grande est de 9,427 mètres. Quant aux fonds de 8,000 et de 7,000 mètres, ils sont nombreux, et on en trouve dans le Pacifique et dans l'Atlantique. Une région de la mer caractérisée par une grande profondeur s'appelle une *fosse*.

Les grandes profondeurs marines sont donc numériquement plus grandes que les altitudes des plus hautes montagnes : la cime la plus élevée du globe, le Gaurisankar, dans l'Himalaya, n'atteint pas 9,000 mètres (8,800 exactement). De plus, la *profondeur moyenne* des mers est d'environ 4,000 mètres, tandis que l'*altitude moyenne* des continents au-dessus du niveau de l'Océan est de 700 mètres. Si, enfin, on veut bien considérer que la surface des mers est trois fois plus étendue que celle des continents, on voit combien est erronée cette ancienne croyance des géographes de jadis, qui affirmaient qu'avec les saillies continentales on pourrait combler les cavités océaniques. Rien n'est plus faux ; et il faudrait que les mers eussent leur niveau situé plus de 2,000 mètres plus bas pour qu'il y eût équivalence entre les émergences et les dépressions.

Mais ces profondeurs ne sont pas également réparties sous l'étendue des masses liquides. On se tromperait fort en se représentant un bassin océanique comme une im-

mense cuvette dont la plus grande dépression serait située au centre. Non : les océans n'ont pas leurs profondeurs maxima situées en leurs milieux, mais près des côtes abruptes. Ainsi par exemple, dans le Pacifique Sud, à la grande altitude des Cordillères Andines, dont certains sommets dépassent 7,000 mètres, succèdent, sous la mer, des profondeurs extrêmement grandes : l'ensemble de la montagne et de la fosse, qui en continue, en quelque sorte la pente, constitue une ligne de plissement de l'écorce terrestre, et c'est au voisinage de ces lignes de plissements que l'on trouvera toujours les grands creux océaniques.

De plus, le fond des mers est très uni et peu accidenté : si l'on pouvait jamais l'explorer directement (ce qui sera sans doute toujours impossible à l'homme à cause des formidables pressions qui y règnent), la promenade manquerait de pittoresque. Plus de ces vallées sinueuses comme on en trouve dans les Alpes ou les Pyrénées, taillées par l'action des eaux courantes. La tranquillité des eaux dans les grands fonds des mers assure l'uniformité du sol sous-marin, et c'est par des pentes très douces, insensibles et interminables, que l'on passerait des grands abîmes aux continents émergés.

Ceux-ci, cependant, présentent une particularité : sauf au pied des puissantes chaînes de montagnes qui plongent presque à pic dans la mer, se prolongeant, pour ainsi dire, sans transition par des profondeurs considérables, la mer, au voisinage des continents, n'est pas profonde, et les terres semblent reposer sur une sorte de socle sous-marin, après les bords duquel commencent seulement les grandes cavités. Ce subsol s'appelle le *plateau continental* ; il comprend toutes les profondeurs comprises entre 0 et 200 mètres ; il est très développé dans l'Europe du Nord, car il existe entre la France, les îles Britanniques, la Hollande, dans la Baltique, autour de Terre-Neuve, etc... ; de sorte que, si le niveau de la mer baissait de 200 mètres, les pays que je viens de nommer seraient réunis les uns aux autres par de la terre ferme. Sur tout le plateau continental, l'eau se laisse encore pénétrer par la lumière solaire : la vie végétale y peut donc se développer, et à côté d'elle, la vie animale est abondante. C'est sur le plateau continental que se font toutes les grandes pêches, qui constituent une industrie tellement importante que l'étude des conditions physiques dans lesquelles elles doivent se faire suffirait, à elle seule, à justifier l'importance et le développement de la science océanographique.

Mais dans les abîmes, dans ces profondeurs immenses de la mer, que se passe-t-il ? quels êtres mystérieux y vivent et y luttent ?

C'est ce que je dirai dans un prochain article.

ALPHONSE BERGET.

ETUDES HISTORIQUES

MONSEIGNEUR AREZZO

(Suite).

Au moment où les hostilités vont être déclarées, au mois de septembre 1805, M^{gr} Arezzo faisait des réflexions qu'il livrait à la méditation du cardinal Consalvi. Dans les deux empires coalisés, les esprits étaient très surexcités. On déployait une ardeur belliqueuse, et une guerre cruelle était imminente si quelque fait imprévu ne venait pas à l'encontre. La Prusse ne pouvait pas rester neutre. Son rôle devait donc consister à empêcher l'explosion. Par principe, elle ne désirait pas faire la guerre à la France. Il serait cependant très dangereux pour elle de combattre avec la France contre les alliés. Son territoire d'un côté était limitrophe à l'Autriche, de l'autre, à la Russie. Elle avait une grande armée, son trésor était bien garni, mais ses nouveaux sujets de Pologne se montraient mal disposés à son égard. En somme, sa position était critique et elle avait intérêt à faire prévaloir l'idée d'un congrès de paix, qui serait d'autant plus efficace que tout le monde était armé.

Quant à la France, elle possédait sans aucun doute des forces imposantes. Elle avait de bons généraux et une grande expérience de la guerre ;

mais l'argent lui manquait. Au surplus, Napoléon avait été surpris. Jamais il n'aurait pu s'imaginer que la mine éclaterait avec un tel fracas. On avait travaillé en secret tandis qu'il s'occupait à des couronnements, à donner des fêtes et à créer de nouvelles dynasties. Le prélat diplomate croyait donc qu'en dépit des démonstrations extérieures il désirait ardemment en arriver à quelque mode honorable de conciliation, et que, dans ce but, il prêterait les mains à la Prusse et lui laisserait toute latitude. Restait à savoir s'il en était temps encore. Mais l'esprit du jeune empereur Alexandre était monté à un point extrême. Cela résultait des diatribes et des attaques personnelles qui s'imprimaient dans les journaux français.

Selon M^{gr} Arezzo, la Russie voulait assurer l'indépendance de l'Italie, en rétablir l'équilibre, abolir le nouveau royaume italien et en créer un pour le Roi de Sardaigne. Les légations pontificales devaient être forcément comprises dans ce plan. La Russie, tout en ne favorisant pas le Saint-Siège, ne lui serait pas contraire. L'Autriche ne pouvait pas avoir ces provinces ; il lui serait donc indifférent que le Pape les possédât. Quand Napoléon ne pourra plus soutenir son œuvre, il devra, par reconnaissance et par politique, contribuer à rendre au Saint-Père ce qui lui appartient, pour ne pas agrandir les domaines du Roi de Sardaigne. Telles étaient les puissances qui tenaient en main le sort de l'Italie, leurs dispositions respectives. « Assurément, concluait le prélat, ces conjonctures peuvent manquer, les événements sont nombreux et il est difficile de porter un pronostic certain sur l'avenir. Mais il faut songer à tout cela pour profiter des circonstances. »

M^{gr} Arezzo avait raison de faire ces réserves. Napoléon allait bientôt donner un suprême démenti aux diplomates. On racontait beaucoup de choses.

Le bruit courait que le dernier voyage à Milan avait été une déception pour l'Empereur et pour sa suite. Les Lombards s'étaient montrés hostiles. Napoléon renoncerait au royaume d'Italie. On consentirait alors à lui laisser le Piémont. Le roi de Sardaigne obtiendrait un établissement en Lombardie. Il serait facile de faire rendre les Légations — ou du moins une partie — au Saint-Siège. Avant tout, Napoléon devait consolider son trône et sa nouvelle dynastie.

Austerlitz et Iéna répondront à cette nécessité.

La campagne s'ouvrit. Les premiers résultats furent déconcertants pour les alliés. L'armée française passait comme un fleuve déchaîné. M^{gr} Arezzo ne put s'empêcher de le constater. Si les choses continuaient ainsi et si les Russes ne parvenaient pas à opposer un obstacle au torrent, dans quelques semaines l'empereur Napoléon serait à Vienne. La rapidité de ses marches était surprenante. « Avant de s'attaquer à un homme d'un tel calibre, disait le prélat, il fallait bien y penser, et peut-être finir par ne rien faire. »

Austerlitz prouva qu'il avait raison et le confirma dans son sentiment que Rome avait le plus grand intérêt à être en bons rapports avec Napoléon. Le moment était peut-être venu de rappeler à l'Empereur les pertes et les sacrifices faits par le Saint-Siège. On ajoutait tant de nouveaux territoires au royaume d'Italie qu'il en coûterait vraiment bien peu de distraire une seule province pour la restituer à son ancien maître. La vie serait ainsi rendue au pauvre État ecclésiastique. La France n'avait aucun intérêt à trop agrandir un voisin qui pourrait devenir un rival dangereux. « Qui sait ? Un moment de bonne humeur, une proposition faite à temps, un sentiment généreux réveillé à propos au milieu des triomphes, peuvent faire plus que cent tentatives. Je comprends qu'il n'y ait pas beaucoup à se leurrer, mais maintenant ou jamais, et puis, enfin *quid tentasse nocebit* ? »

Comme sentiment, l'Empereur à Munich faisait manœuvrer ses troupes.

Les affaires de Naples prenaient une tournure inquiétante pour le Saint-Siège en raison du voisinage. « La terrible proclamation » de Francfort ne pouvait laisser aucun doute sur les intentions de Napoléon. Toutes les puissances étaient troublées. La Prusse faisait revenir ses troupes. La Russie

était indécise ; elle ne savait si elle devait faire avancer les siennes ou les retirer. En Angleterre, la mort de Pitt ouvrait la porte à un nouveau ministère, peut-être à un système politique différent. Les autres États étaient veules ou impuissants. Ils ne comptaient pas.

En somme, le champ était libre à toutes les entreprises.

Mais Napoléon devrait réfléchir sérieusement avant de s'engager dans de nouvelles guerres, dont l'issue était incertaine et qui risquaient de replonger le monde dans la barbarie.

Selon le diplomate, Napoléon ne voulait pas rompre avec Rome, soit par suite d'une condescendance naturelle envers le Saint-Siège, soit qu'il ne jugeât pas les conjonctures favorables. Le Pape, après avoir bien pesé toutes choses, pourrait se servir des circonstances d'une façon compatible avec l'honneur, la justice et la religion. Il fallait avant tout maintenir ses positions. Avec l'esprit qui régnait dans le monde, on ne savait quand il serait possible de récupérer ce qui aurait été perdu.

Les efforts faits par le Souverain Pontife pour garder sa neutralité étaient très louables. Il serait injuste de vouloir qu'il agisse avec vigueur. Et si, pour éviter une ruine complète, il devait enfin se renfermer dans le même système que la Toscane, personne ne pourrait raisonnablement lui en faire un crime. Dans l'état actuel des choses, l'essentiel était de gagner du temps et de vivre.

Au mois de juillet 1806, Pie VII avait dû se séparer du cardinal Consalvi, que l'Empereur considérait, à tort ou à raison, comme un ennemi personnel. Le cardinal Casoni fut nommé secrétaire d'État. Quelques semaines plus tard, M^{gr} Arezzo signalait la mauvaise tournure que prenaient les affaires politiques dans le Nord. La question du Hanovre excitait en Prusse un grand mécontentement contre la France. L'armée montrait une ardeur extrême d'en venir aux mains avec les Français. Les Prussiens voulaient prouver au monde qu'ils n'avaient pas perdu la valeur guerrière et la discipline des soldats de Frédéric II. « Napoléon ne pourra se tirer de ce nouvel embarras que par sa modération ou grâce à son étoile. »

Le roi de Prusse était acclamé partout où il allait. L'enthousiasme était à son comble. M^{gr} Arezzo vit passer trois régiments à Dresde. Il admira le bel ordre, l'air martial de ces soldats. Les Saxons étaient stimulés. Le prélat affirmait que la marche des Prussiens était si rapide que chaque corps d'armée aura gagné sa destination avant que les Français aient songé à se mouvoir. D'ailleurs, tout faisait prévoir que la nouvelle coalition contre la France serait formidable. La Prusse, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, la Saxe, Hesse-Cassel, la Suède, peut-être le Danemark, toutes les puissances s'apprétaient à combattre le vainqueur d'Austerlitz.

Si, dans cette lutte, la victoire restait à Bonaparte, il faudrait s'incliner devant son irrésistible destinée et devant les insondables desseins de Celui qui régit le sort des empires et des peuples.

Telles étaient les réflexions de M^{gr} Arezzo à la veille d'Iéna.

Le 16 octobre 1806, il écrivait que le 13 et le 14 une bataille avait dû être livrée entre les forces prussiennes commandées par le Roi et la grande armée française ayant à sa tête Murat, Bernadotte, Soult et Davout. On ignorait si Napoléon fut présent. L'action avait dû avoir lieu vers Attembourg. La canonnade n'avait pas arrêté pendant deux jours. Quoique sourde et lointaine, on l'avait entendue des points élevés de Dresde. M^{gr} Arezzo était allé sur les remparts, il avait pu compter soixante coups de canon à trois ou quatre minutes d'intervalle chacun. « Votre Eminence peut s'imaginer l'horreur que cela m'a inspiré. On ignore encore quelle en a été l'issue... »

Il ajoutait en *post-scriptum* : « L'action générale n'a pas encore eu lieu, comme l'on croyait, mais il s'est livré plusieurs combats partiels très vifs, principalement sur l'aile gauche, qu'on tentait de prendre à revers ; d'où la grande canonnade pendant deux jours consécutifs. »

Le prélat se trompait. C'était le canon d'Iéna et d'Auerstædt qu'il avait perçu au loin.

Il ne manqua pas de signaler l'émotion produite par la bataille d'Iéna. Une armée de 150,000 hommes entièrement dispersée, 20,000 prisonniers, un butin considérable pris par le vainqueur, et tout cela en sept jours ! « L'imagination reste confondue devant de tels prodiges ! »

III

M^{gr} Arezzo menait à Dresde la vie tranquille d'un diplomate en congé lorsqu'il fut subitement tiré de cette situation paisible pour devenir un ambassadeur de Napoléon, ce qui, dans la suite, lui valut quelques désagréments, bien des traverses et même la déportation.

Le 9 novembre, Thiard, commandant de la place, vint le trouver et lui communiqua une lettre de l'Empereur :

« Vous donnerez ordre au nonce du Pape, le cardinal Arezzo (il veut dire Monseigneur, écrit le prélat en transcrivant le billet), qui est à Dresde de partir sur-le-champ pour Berlin, car je veux le voir. Sur ce je prie Dieu, etc... »

Cette lettre portait la date du 31 octobre. Par suite de quel accident était-elle arrivée à Dresde le 9 novembre seulement ?

Il est peu probable qu'un ordre aussi formel donné par un homme comme Napoléon ait été retenu ou oublié par le cabinet. L'Empereur, après l'avoir dicté, aurait-il hésité, aurait-il réfléchi avant de le faire expédier ? Toutes les suppositions sont permises. M^{gr} Arezzo ne sut que penser de ce retard extraordinaire, mais le motif de cet appel l'intrigua bien davantage. Dès le 10, il partit pour Berlin où il arriva le 12 à huit heures du matin. Il se rendit aussitôt chez Durand, ancien ministre de France à Dresde et chez Talleyrand. Ils ignoraient, paraît-il, ce dont il s'agissait.

Retourné chez lui, l'archevêque se disposait à prendre un peu de repos ayant voyagé nuit et jour, lorsqu'à 11 heures et demie, le secrétaire de Talleyrand vint lui dire que Napoléon le recevrait à midi et demi. En toute hâte le prélat s'habilla et se peigna. Il fit chercher une voiture et, avant l'heure fixée, il se trouvait dans le grand appartement de Frédéric II où logeait l'Empereur. A peine arrivé, l'aide de camp l'annonça et l'introduisit.

L'archevêque de Séleucie a laissé un récit très détaillé et très dramatique de son entretien avec Napoléon.

Cette étonnante conversation a été publiée pour la première fois par un historien dont le nom nous est cher : le comte d'Haussonville, dans son remarquable ouvrage. *L'Église romaine et le premier Empire*. Je me bornerai donc à la rappeler brièvement.

(A suivre).

A. LE GLAY.

La Vie Artistique

LES FÊTES D'ORANGE.

Les fêtes organisées dans le théâtre antique d'Orange par MM. Paul Mariéton et Antony Réal ont une fois de plus parfaitement réussi.

Durant trois jours, plusieurs milliers de personnes se sont assises sur les gradins de l'immense hémicycle.

A la question si souvent posée : l'art est-il accessible à la foule et n'est-il pas plutôt le privilège d'une élite ? Celui qui est venu à Orange peut hardiment répondre : « Oui, la foule aime l'art et ses diverses manifestations, mais il est nécessaire de choisir avec soin les idées qu'on veut exposer devant elle. Prenez de grandes et nobles idées, des idées générales, des idées vraiment humaines, celles qui ont fait tressaillir le cœur des peuples depuis le commencement du monde, prenez en somme des idées « principes », des idées éternelles, et la foule, se reconnaissant sous les traits des héros qu'elle verra se mouvoir sur le théâtre, communiera dans la religion de la beauté. »

Voilà ce qu'a compris M. Paul Mariéton. Consultons la chronologie complète des spectacles organisés au théâtre antique depuis l'origine, c'est-à-dire depuis 1869.

Jusqu'en 1888 il n'y eut que trois essais dont certains furent réellement malheureux (on joua dans ce cadre le *Chalet*, *Galathée* et... les *Précieuses ridicules*!). Il nous faut arriver au mois d'août 1888, où sur l'initiative du Félibrige et de la Cigale, M. Paul Mariéton monta *Œdipe roi*, interprété par M. Mounet-Sully et les artistes de la Comédie-Française. L'effet fut considérable. L'élan était donné.

Depuis vingt années, avec quelques intervalles, M. Mariéton n'a cessé d'être le chorège des représentations classiques : *Antigone*, *Alkestis*, *Horace*, *Polyeucte*, *Iphigénie*, *Britannicus*, les *Burgraves*, ces noms ne se passent-ils pas de commentaires ?

Aujourd'hui, les plus célèbres de nos artistes dramatiques figurent sur l'affiche : en tête les deux Mounet et M^{me} S.-Weber, admirable trio toujours salué par d'unanimes acclamations ; M. Albert Lambert fils, qui réalise le type complet de l'acteur de plein air, et M. Dorival ; enfin M^{mes} Tessandier, Madeleine Roch, Delphine Renot, Provost, dont les qualités diverses s'adaptent de façon parfaite aux rôles qui leur incombent.

Iphigénie a permis de goûter le charme unique de la langue de Racine. Quant au *Cyclope*, voici en peu de mots le sujet de ce drame satirique d'Euripide, remarquablement adapté par M. Léon Riffard. On a appris au collège l'histoire de Polyphème et du sage Ulysse. Ce dernier, au retour de la guerre de Troie, poussé par des vents contraires, aborde sur les côtes de Sicile où habite Polyphème qui tient sous sa domination les Satyres, fils de Silène, et Silène lui-même. « Polyphème vous mangera ! s'écrie Silène, à la vue d'Ulysse et de ses compagnons. — Je n'en crois rien, répond le roi d'Ithaque, je serai plus rusé que lui. »

Le Cyclope, séduit par l'esprit d'Ulysse, lui demande son nom : « Je m'appelle Personne. — C'est bien, je te mangerai le dernier. » Il commence son repas en dévorant deux malheureux Grecs. Ulysse, épouvanté, l'enivre en lui faisant boire plusieurs outres d'un vin capiteux, et profitant de son sommeil, lui plonge un épéon dans son œil unique. Accourus aux cris horribles poussés par leur maître, les Satyres s'informent du nom du criminel. « C'est Personne », hurle Polyphème. Des rires éclatent au milieu du tumulte. Ulysse et les siens s'enfuient vers leurs vaisseaux.

Médée, de M. Catulle Mendès, a reçu l'accueil chaleureux auquel cette tragédie avait le droit de prétendre. Elle a été déjà applaudie avec M^{me} Sarah Bernhardt, créatrice du rôle, puis au Français avec M^{me} S.-Weber. Parmi les nombreux poètes qui ont été séduits par le pathétique du sujet de *Médée*, M. Mendès est le seul qui ait su en rendre l'émotion intense et contenue.

Avec le *Cyclope*, le *Roi Midas* était une des nouveautés de ce cycle. Cette comédie antique, écrite en collaboration par deux écrivains de talent, MM. André Avèze et Paul Souchon, a été inspirée par l'aventure fameuse arrivée à cet excellent monarque de Phrygie.

Le père nourricier de Bacchus, Silène, le joyeux compère, s'est enivré aux dépens d'autrui. Midas, qui le reconnaît, s'empresse d'ordonner que l'on rende au dieu et son âne et son outre emplies d'un vin généreux. Celui-ci, pour le remercier, lui dit de choisir un présent : « Fais un souhait, et quel qu'il soit, tu seras exaucé. » Midas, après réflexion, demande de pouvoir changer en or tout ce que sa main touchera.

Silène ne paraît pas enchanté, mais néanmoins il cède. et prévient seulement le roi qu'il lui sera loisible de se débarrasser de ce don — dangereux, pense-t-il — en se plongeant dans les eaux du Pactole.

Midas, plein d'un fol orgueil, vêtu de tissu d'or des pieds à la tête, se croit l'égal des dieux, ne craint pas d'insulter Apollon lui-même. Bientôt cependant, vaincu par la faim (les aliments qu'il porte à sa bouche se changent immédiatement en or), il court se baigner dans le Pactole.

Sur les rives du fleuve, Apollon et Pan, déguisés en bergers, discutent sur la poésie. Le premier chante les paysages inondés de lumière auxquels le second préfère les prairies et les combes muettes endormies sous la lune. Midas, radiéux, dépouillé du don fatal, passe et est pris pour juge. Sans se douter de rien, il rend la

sentence, et son jugement est favorable à Pan. Apollon, railleur, lui promet de le remercier.

Le lendemain matin en effet, Midas se réveille dans son palais, s'aperçoit avec stupeur qu'il a des oreilles d'âne. En vain, il désire cacher sa honte. Son barbier Lycidas a averti la cour et la ville. Désespéré, le roi se fait opérer par Lycidas, mais (il en était alors comme de nos jours) le malade ne survit pas à l'opération.

La pièce a été remarquablement interprétée par tous les acteurs, notamment par M. Barral (Midas).

La dernière soirée, celle de lundi, a été consacrée à Victor Hugo : on donnait les *Burgraves*. L'effet produit a été prodigieux et il fallait s'y attendre. S'il existait de par le monde un endroit spécial où les *Burgraves* devaient être représentés, c'était bien à Orange. A une œuvre colossale il fallait un cadre colossal. Le vieux Job, burgrave centenaire, ne pouvait librement parler que devant le Mur gigantesque, témoin de tant de crimes et de guerres. Ici, point de plafonds, point de voûtes; les vers sublimes de Hugo montaient, dans la nuit sereine, jusqu'aux étoiles.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat aux minutes de M^e Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, en date du trente juillet mil neuf cent huit, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le premier août suivant, volume 106, n^o 10,

M. Dieudonné-Marie-Louis-Pierre-Charles-Lucien-Fortuné Escoffier, propriétaire, et M^{me} Louise-Joséphine-Marie-Thérèse de Mullenheim-Rosembourg, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Nice, promenade des Anglais, numéro 15,

Ont vendu à :

M^{me} Hélène Colmet d'Aage, sans profession, veuve de M. Alexandre Damotte, demeurant à Nice, rue Gounod, numéro 9;

Une parcelle de terrain située à Monaco, section de Monte Carlo, quartier des Moulins, de la contenance de neuf cent trente-quatre mètres quatre-vingts décimètres carrés, cadastrée numéro 120 p. section E, confrontant : au nord et à l'ouest, le vendeur dont elle est séparée par la ligne frontière; de l'est, le chemin de l'Annonciade, et du sud, la route construite par le vendeur sur sa propriété.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de trente-deux mille sept cent dix-huit francs.

Pour l'exécution du contrat, les parties ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e LE BOUCHER, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions d'hypothèques légales, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition du dit contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco aujourd'hui même.

Monaco, le vingt cinq août mil neuf cent huit.

Pour extrait :

Signé : L. LE BOUCHER.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M^e Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, le six juillet mil neuf cent huit, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le vingt et un juillet suivant, vol. 106, numéro 8,

M. Jean-Joseph Brice, commerçant, et M^{me} Joséphine Galliano, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco; M^{me} Marie Brice, commerçante, demeurant à Monaco; M. Bernard Brice, débitant de boissons, et M^{me} Marie-Antoinette Salamito, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco; M. Parfait Brice, facteur des Postes et Télégraphes, et M^{me} Angèle Rivoira, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco; ayant agi tous tant en leur nom personnel qu'au nom et comme se

portant fort solidairement entre eux, de M. Jacques Brice, leur frère et beau-frère, soldat au 141^e régiment d'infanterie en garnison à Marseille;

Ont vendu à :

M. Candide Curti, commerçant, et M^{me} Joséphine Brice, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco;

Tous les droits indivis appartenant aux vendeurs et audit M. Jacques Brice, dans une maison située à Monaco, rue de Millo, n^o 3; cette maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, d'une superficie en sol d'environ quatre-vingt-dix-sept mètres carrés quatre-vingts décimètres carrés, cadastrée n^o 325 section B, et tenant : au midi, la rue de Millo; au nord, M. Olivier; à l'est, M. Véran, et à l'ouest, M. Bresani. Les droits des vendeurs dans ladite maison étant de cinq sixièmes, le sixième restant appartenant à M^{me} CURTI.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de quinze mille francs.

Pour l'exécution du contrat, les parties ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e Le Boucher, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions d'hypothèques légales, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition du dit contrat de vente a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco aujourd'hui même.

Monaco, le vingt cinq août mil neuf cent huit.

Pour extrait :

Signé : L. LE BOUCHER

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

publiée en conformité de l'Ordonnance Souveraine du 23 juin 1907

(Première insertion)

Suivant acte reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le dix-neuf août mil neuf cent huit, M. Célestia Pistonatto et M^{me} Catherine Mazzone, son épouse, commerçants, demeurant à Monaco, ont vendu à M. François-Pierre-Auguste Damilano, hôtelier, demeurant à Vallauris (Alpes-Maritimes), le fonds de commerce de café-restaurant, buvette et chambres meublées, qu'ils exploitaient à Monaco, boulevard Charles III, n^o 19, maison Fautrier, sous la dénomination de *Café-Restaurant-Buvette Magenta*, comprenant notamment la clientèle ou achalandage, les objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation, ainsi que les marchandises, vins et spiritueux en caves ou en magasins.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait effectué en dehors d'eux, de faire opposition sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire soussigné, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 25 août 1908.

Signé : Alex. EYMIN.

REMERCIEMENTS

Madame veuve EDOUARD PENDOLA remercie sincèrement ses parents, amis et connaissances qui ont bien voulu assister à la messe anniversaire de son époux très regretté

Edouard PENDOLA

Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

| TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION. | MAINLEVÉES D'OPPOSITION. | TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE. |
|---|--------------------------|------------------------------|
| Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908, cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418. | | |

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la *Condamine*, 6, rue *Caroline*, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux*, *Recouvrements et Renseignements commerciaux*, *Gérances*, *Ventes et Locations d'immeubles*, *Achats et Ventes de Fonds de commerce*, etc.

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

BAINS DE MER

DE

LARVOTTO

Ouverts tous les jours

de 7 heures du matin à 7 h. du soir

Un Service de Break dessert l'Etablissement et part toutes les heures de la place du Casino

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vias, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoux, horloges et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.

Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

PEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. - Magasin : villa Paola, 25, boulevard du Nord Monte Carlo

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Imprimerie de Monaco — 1908